

Compte rendu de la permanence du 11 avril 2019

Participants :

Président : M. Jean-Louis PIEDECAUSA

Correspondant territoire : M. Emmanuel DAMATO, excusé

Adjoint aux Conseils de quartier : M. Hamdiatou N'DIAYE, excusé

Délégués :

DJAE Ali

BASSET Jean-Jacques

CHARREL Christelle

DORIER Hélène

GROLEAS Hervé

GUILLAUME Monique

LOUIS Georges

Nombre d'habitants : 2

Compte-rendu

Cadre de Vie

- **Panneau de signalisation rue F. Ferrer et ancienne route d'Heyrieux,**
Le panneau de défense de stationner est mal placé, pas très visible et de nombreuses voitures continuent de se garer.
- **Place Grandclement (métro)**
La signalisation au sol au niveau du feu direction ancienne route d'Heyrieux indique deux voies pour aller tout droit, alors qu'avant il y avait sur la voie de gauche une flèche pour aller tout droit et la voie de droite une flèche pour tourner à droite. Ce changement occasionne un risque d'accident, car deux voitures qui vont tout droit se retrouvent sur une seule voie à moins de 5 mètres du feu ;
- **Signalisation croisement Jules Guesde/Croizat/Joliot Curie**
La signalisation n'est pas assez explicite, il faudrait soit mettre bien en amont du croisement une signalisation au sol indiquant la voie de droite pour tourner à droite, et la voie de gauche pour aller tout droit ou à gauche, ou soit mettre des feux tricolores différenciés (flèche à droite et flèche tout droit et tourne à gauche) ;
- **Futurs travaux ancienne route d'Heyrieux**
De nombreux marquages au sol sur les trottoirs de l'ancienne route d'Heyrieux indiquent qu'il va y avoir des travaux, le Conseil de quartier aurait besoin d'avoir des informations sur ces futurs travaux ;
- **Signalisation rue Lurçat et bd. Pinel**
Il y a à l'angle de la rue Lurçat et le boulevard Pinel un panneau de signalisation couché.
- **Plot rue A. France**
Rue Anatole France à côté de la boulangerie, il y a un plot couché par un camion de livraison.

Sécurité

- **Piste cyclable avenue J. Guesde**
Elle sert à tout (sauf aux vélos), demande d'une verbalisation et d'une attention particulière de la DUPS (Problème de conflit entre riverains) ;
- **Demande de passage de la Police Municipale**
Une demande de passage (08h00, 12h00-14h00 et 17h00) de la Police Municipale est demandée, avec une priorité pour le soir, pour la verbalisation de nombreuses voitures mal garées.

Information à noter

- **Fibre grand Parilly :**
Vous pourrez suivre l'évolution du déploiement de la fibre via le site internet suivant : "<https://cartefibre.arcep.fr>"
- **Permanence de mois de juin :**
Le jeudi 13 juin, nous accueillerons M. GOUBIER, responsable du parc de Parilly, pour répondre à diverses questions sur le parc.

Confirmation de la prochaine permanence

**Jeudi 9 mai 2019 à 18h15
Foyer Marcel Sembat
11 bd. Marcel Sembat**